SOMMAIRE DES ANNEXES

- 1 Compte rendu officiel de la réunion sur la maison de la culture du 01/02/2013 au SGAR
- 2 Détails sur cette réunion du 01/02/2013
- 3 Lettre de Jack Lang à Fleur Pellerin
- 4 Liste des arbres impactés par le projet
- 5 Lettre à la ministre de la Culture et de la Communication
- 6 Lettre à la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Energie
- 7 Lettre au président de la Commission Nationale du Débat Public
- 8 Lettre au président de la Chambre Régionale des Comptes Centre, Limousin
- 9 Lettre à la directrice Générale de l'UNESCO
- 10 Lettre au maire de Bourges lors de la remise des 10 000 signatures de la pétition
- 11 Communiqué de Roland Chamiot et Paul André Aubrun
- 12 Article du *Berry* de Philippe Gitton
- 13 Photos



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

AFFAIRE SUIVIE PAR · MISSION TERRITOIRE ET CPER

Orléans, le 15 février 2013

Compte-rendu de la réunion sur la Maison de la Culture de Bourges

Vendredi 1er février 2013 au SGAR

Compte rendu

Participaient:

- M. de GESTAS, SGAR
- M. LAMOTTE, SGAR Adjoint
- Mme SINSOULIER-BIGOT, Conseillère régionale du Centre,
- M. GOUDY, Conseiller général du Cher
- M. AMI, DGA du Conseil général du Cher
- M. CAYATTE, Directeur Culture du Conseil régional du Centre
- M. POUPLY, DGS de la ville de Bourges
- M. GARCIA, DGA de la ville de Bourges
- Mme GODET, Directeur financier de la ville de Bourges
- Mme DIACON, DRAC Adjointe
- M. BOURGEAU, Conservateur régional de l'archéologie de la DRAC
- M. MOISELET, Service financier de la DRAC
- Mme POINCHEVAL, Conseillère théâtre de la DRAC
- Mme CLEMENT, Chargée de mission Europe du SGAR
- M. SERIN, Gestionnaire FEDER au SGAR
- M. BEAUVAIS, Gestionnaire FEDER au SGAR
- Mme NICOLICH, Directrice des Collectivités locales de la Préfecture du Cher
- M. RENOULT, Chargé de mission Europe de la Préfecture du Cher
- Mme GODON, correspondante CPER au SGAR

L'objet de cette réunion est de faire le point sur les surcoûts estimés sur l'opération de construction de la Maison de la Culture de Bourges, de travailler sur d'éventuelles pistes pour y apporter des solutions et de réfléchir sur la compatibilité du calendrier prévisionnel de cette opération avec les contraintes du FEDER.

1. Estimation des surcoûts présentés par les services de la ville de Bourges :

Les surcoûts présentés par la ville de Bourges entre les dépenses estimées le 29 juin 2012 avant la prescription des fouilles archéologiques et celles estimées le 7 décembre 2012 s'élèvent à 6 778 198€ TTC.

.../...

Mme DIACON précise que les 300 000€ prévus pour l'équipement scénique ne sont pas à prendre en compte dans les surcoûts liés aux fouilles archéologiques. Ce sujet pourra être traité séparément. La Ville est invitée à déposer une demande de subvention au titre du Fonds National d'Archéologie Préventive, sur les postes éligibles à cette aide. Le Service régional d'archéologie pourra lui apporter l'aide nécessaire. La décision d'octroi ou de refus de subvention relève de la seule compétence du ministre chargé de la culture. Le montant de la subvention qui peut être accordée est plafonné à 50% du coût prévisionnel de la fouille.

2. Incidence de la modification du planning prévisionnel de l'opération sur la subvention FEDER :

Le résultat d'appel d'offre pour l'opérateur de fouille sera connu à la fin du mois de mars 2013. Le démarrage des fouilles pourrait intervenir à compter de la fin du mois de juin 2013, dans la mesure où les travaux préalable de confortement auront été conduits. Ceux-ci sont conditionnés par un accord sur le financement du surcoût du projet et implique que l'étude relative à la stabilisation de parois en cour haute puisse être lancée le 4 mars prochain. La durée des fouilles archéologiques est ensuite évaluée à 9 mois par la ville. Une libération du terrain en mars 2014 permettrait d'envisager une fin de travaux à l'échéance de juillet 2016.

Cette échéance n'est pas compatible avec le maintien de l'aide FEDER de 2 M€ pour laquelle les dernières demandes de paiement doivent parvenir au plus tard à l'été 2015.

La ville confirme par ailleurs qu'il n'est pas envisageable de découper l'opération en tranches fonctionnelles autonomes.

Mme CLEMENT indique en conséquence que le dossier programmé au titre du FEDER 2007-2013 à hauteur de 2M€ doit être déprogrammé dans les meilleurs délais et les versements déjà effectués devront être remboursés.

M. de GESTAS invite les services de la ville à se rapprocher de la mission Europe du SGAR pour étudier la possibilité de présenter un autre dossier éligible au FEDER actuel pour reprogrammer les 2 M€ ce qui lui permettrait de libérer des fonds propres à réaffecter sur la maison de la culture. Cet examen pourra être conduit dans le cadre de la revue de projets dont les retours sont attendus pour le 11 février prochain.

Philippe de GESTAS de LESPEROUX

REUNION DU 28 JANVIER 2015 - PREFECTURE DU CHER -

A l'initiative de Madame Marie-Christine Dokhelar Préfète du Cher une rencontre avec les représentants des Luttes Séraucourt est organisée afin de répondre à un certain nombre de questions sur les conditions d'abandon du chantier de réhabilitation du site historique de la Maison de la Culture de Bourges et sur son devenir.

Madame la Préfète est entourée de ses collaborateurs (Mr Moulard, directeur de cabinet et secrétaire général par intérim, Mme Christine Nicolich directrice des collectivités locales et Mr Benoit Dufumier directeur départemental des territoires). Participent également à la demande de la Préfète Madame Sylvie Le Clech Directrice de la DRAC entourée de ses collaborateurs (Mr Paul Carves architecte des bâtiments de France, Monsieur Bourgeau Conservateur régional de l'archéologie de la Drac et Madame Poincheval conseillère théâtre de la DRAC Centre)

La délégation des luttes Séraucourt, accompagnée par Mr Roland Chamiot – ancien Maire de Bourges, comporte une dizaine de représentants des divers groupes et associations qui composent ce collectif.

EXTRAIT DES ECHANGES:

A l'appui de la copie du compte rendu, les représentants du collectif Luttes Séraucourt rappellent que lors de la réunion sur la Maison de la Culture de Bourges qui s'était tenue le 1 Février 2013 à la Préfecture de Région , au secrétariat général pour les affaires régionales, et, alors que tous les responsables au niveau régional, représentants de l'état et autres, assistaient à ce tour de table, la Ville de Bourges n'était représentée que par des directeurs administratifs, mais qu'aucun élu municipal n'était présent. Les représentants du collectif Luttes Séraucourt rappellent également que ce compte rendu est daté du 15 février 2013, et que, dix jours plus tard, le 21 février 2013, le Maire de Bourges participait au ministère de la culture à une réunion au cours de laquelle sera prise la décision de stopper définitivement les travaux de réhabilitation du site historique et de s'engager sur un programme de construction d'un nouvel équipement.

Les représentants du collectif Luttes Séraucourt demandent alors des compléments d'information à la Directrice de la DRAC et, tout particulièrement sur les raisons invoquées pour justifier un tel changement de programme et sur l'identité et les fonctions des personnes qui, présentes à ce rendez vous avec le Maire, assument la responsabilité d'un tel accord.

Si Madame Sylvie Le Clech confirme bien la tenue de cette réunion et des décisions prises ce jour là (décisions totalement contraires à celles prises vingt jours plus tôt le 1 Février 2013 à la Préfecture de Région) elle ne peut confirmer – à part le Maire de Bourges – ni la liste des personnes présentes, ni la nature des propos échangés ni les raisons invoquées pour l'arrêt de la réhabilitation **puisqu'aucun compte rendu de cette réunion n'a été écrit ce jour là.** Dénonçant l'anormalité d'une telle situation il est répondu aux représentants du collectif Luttes Séraucourt par Madame la Préfète qu'il s'agit là d'une « maladresse ! ».

Les représentants du collectif Luttes Séraucourt font alors remarquer qu'il n'existe donc aucun écrit, aucun acte officiel et opposable qui décrive avec précision les causes de cet arrêt du chantier et les raisons de cet abandon de la réhabilitation en dehors d'une lettre officielle signée du Maire de Bourges invoquant uniquement des « raisons d'intérêt général », lettre rédigée le 24 mars 2014 soit treize mois après les faits mentionnés ci-dessus et ce, au lendemain du premier tour de l'élection municipale au cours de laquelle Monsieur Serge Lepeltier n'était pas candidat à sa propre succession.

CULTURE La MCB sera construite entre la place Séraucourt et la rue Jean-Bouin

Une nouvelle Maison ailleurs



La Maison de la Culture ne sera pas reconstruite sur son site d'origine. Un nouvel équipement sortira de terre, à cheval entre la place Séraucourt et la rue Jean-Bouin. Il n'y aura pas de fouilles archéologiques sur l'ancien site.

Dominique Delajot
dominique.delajot@centrefrance.com

a Maison de la Culture sera construite ailleurs. Le maire de Bourges, Serge Lepeltier, l'a annoncé hier soir à l'issue d'une réunion avec des conseillers d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture. La future MCB sera construite sur le dernier tiers de la place Séraucourt, du côté du skate parc, sur la pente entre la place et la rue Jean-Bouin. L'ouverture se situera côté Séraucourt, avec une entrée technique rue Jean-Bouin.

Le projet en cours prévoyait une reconstruction sur le site, mais la (re)découverte d'éléments archéologiques avait sérieusement retardé le chantier, puisque des fouilles devaient avoir lieu. C'est en fait le surcoût qui semble avoir pesé dans la décision. Le chantier de fouilles annoncé dépassait les 5 millions d'euros.

Serge Lepeltier, lors d'un récent conseil municipal, n'avait pas caché que d'autres pistes étaient envisagées. Le choix vient donc d'être fait. Il n'y aura pas de fouilles archéologiques. Et l'enveloppe prévue à cet effet pourra étoffer le nouveau projet de construction. Le maire a précisé hier que le futur équipement, avec une enveloppe de 24 millions d'euros, permettrait cette fois d'avoir deux salles de spectacle, deux salles de cinéma, une salle d'exposition, un restaurant...

Plus de projet derrière la façade actuelle

L'ancien projet devait déboucher sur un équipement terminé pour la fin 2016. Selon Serge Lepeltier, le nouveau chantier se terminera fin 2017.

Pas de solution dans l'immédiat pour l'actuelle Maison de la Culture qui aujourd'hui n'est plus en partie qu'une coquille vide. Avec une façade classée qui sera consolidée. Derrière cette façade, une dalle pourra être coulée sur ce qui devait être un chantier pour les archéologues.

« Au départ, le chantier avait été chiffré à 12 millions, ensuite on nous a annoncé 19 millions sans les fouilles. Si on nous avait parlé de cela dès le début nous aurions tout de suite envisagé un nouveau projet », a expliqué Serge Lepeltier hier soir.

Pourquoi les fouilles ont provoqué un tel retard ? Sans doute parce que l'annonce de la présence d'éléments archéologiques majeurs est arrivée en même temps que l'entrée en fonction d'Aurélie Filippetti au ministère de la Culture. « Elle ne pouvait pas refuser les fouilles alors qu'elle venait d'être nommée », a reconnu Serge Lepeltier.

Le directeur de la Maison de la Culture, Olivier Atlan (lire cidessous), devra encore patienter un peu plus, mais cette fois, il est certain d'avoir un équipement capable de recevoir des spectacles de grandes ampleurs.

Reste qu'il faut maintenant lancer un concours d'architectes. Et sur ce sujet, Serge Lepeltier a expliqué qu'il souhaitait que la décision soit collective, c'est-à-dire en lien étroit avec le ministère de la Culture.

Réactions d'Olivier Atlan et Philippe Gitton

Olivier Atlan, directeur de la Maison de la Culture. « Ma réaction est positive. Nous construisons une maison pour les cinquante ans à venir. On se donne la chance de construire une Maison de la Culture de l'avenir comme à Grenoble il y a dix ans. On se donne la chance qu'en 2017, cette maison soit à nouveau l'un des outils les meilleurs de France. La rénovation avait des contraintes. Nous allons pouvoir avoir deux salles de spectacle avec un grand plateau chacune. Avec un écran, il y a des films qu'on ne peut plus avoir. Avec deux écrans, on va pouvoir développer le rinéma.

Philippe Gitton, adjoint au maire chargé de la culture. « Je suis très content de cette décision que j'avais souhaitée depuis longtemps. Je suis très fier que le maire ait pris cette décision. Il est temps de dire qu'il n'est plus possible d'accepter tous les diktats. »



JACK LANG Le Président

Madame Fleur Pellerin Ministre Ministère de la culture et de la communication 3, rue de Valois 75001 Paris

Paris, le 3 décembre 2014

Madame la Ministre,

Puis-je me permettre d'attirer votre attention sur la Maison de la culture de Bourges ?

Je découvre que l'on envisagerait de détruire le « bâtiment historique » qui a longtemps abrité ce haut lieu de la culture française.

Clira Fleur,

Ce bâtiment inauguré par André MALRAUX en 1963 est un symbole de la décentralisation. Il est envisagé de l'abandonner et de construire ailleurs un autre théâtre.

Est-ce bien raisonnable?

Ne peut-on avec modestie et enthousiasme réhabiliter l'ancienne Maison de la culture ? Si vous le souhaitez des amis architectes en qui j'ai confiance pourraient vous en parler mieux que moi.

Je vous joins sous ce pli quelques articles récemment publiés.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma considération.

Avic mon amitic,

1, RUE DES FOSSÉS ST-BERNARD - PLACE MOHAMMED V - 75236 PARIS CEDEX 05 - TÉL. : +33 (0)1 40 51 38 73 - FAX : +33 (0)1 46 34 02 08

annexe 4 liste des arbres impactés par le projet

- 5 Arbres de Judée
- 1 Ailanthe
- 1 Bouleau
- 2 Cèdre de l'Atlas
- 3 Erables de Cappadoce
- 1 Erable plane
- 1 Erable sycomore
- 2 Erables exotiques (2 variétés)

Haie basse d'érables champêtres

7 Hêtres : cépée de 50 ans au moins (exceptionnel)

- 18 Marronniers d'Inde (plus de 75 ans pour les 14 du skate park)
- 2 Micocoulier (de 10 ans)
- 1 Parrotia (arbre de fer .10 ans)
- 1 Platane
- 3 Pins noirs

1 Prunus Mahaleb (cerisier de Sainte Lucie) Arbre exceptionnel

- 1 Robinier (pseudo acacia)
- 24 Tilleuls (plus de 50 ans) rue J.Bouin
- 13 Tilleuls Place Séraucourt

87 sur le site

+ 15 Tilleuls rue J.Bouin à droite du chantier

Les pentes de Séraucourt sont également recouvertes d'arbustes décoratifs, tel que :

Comestibles:

Cornouiller mâle

Noisetier commun

Staphylier (dit faux pistachier)

Sureau commun

Autres:

Buddléa (arbres à papillons)

Chèvrefeuille

Cotoneaster nitida (au moins 3 variétés)

Deutzia

Epine vinette

Fusain ailé

Fustet (arbre à perruques)

Laurier du Portugal

Laurier tin

Olivier de Bohème

Oranger du Mexique

Spirée Van Houtten

Observés régulièrement sur le site à cette saison :

Ecureuils

Mésanges charbonnières

Mésanges bleues

Mésanges à longue queue

Rouge gorge familier

Merles

Grimpereaux des jardins

Pinsons des arbres

Pic épeiche

Ministère de la Culture et de la Communication 3, rue de Valois 75001 - PARIS

Bourges, le 15 décembre 2014.

Madame la Ministre de la Culture et de la Communication

Nous en appelons solennellement à vous, Madame la Ministre, car nous souhaitons vous informer du climat délétère dans lequel est présenté le projet controversé de construction d'une « Maison de la Culture du XXIe siècle » sur les ruines et l'abandon de celle qui fut l'une des premières Maisons de la Culture en France », inaugurée en 1963 par le Général de GAULLE et votre prédécesseur André MALRAUX.

Si nous nous adressons à vous, c'est aussi parce que les promoteurs de ce projet se réclament du soutien de votre ministère et de son administration. Or, nous pensons que le rôle de l'Etat, et dans cette affaire, plus particulièrement celui du ministre de la Culture, est d'estimer si les décisions prises localement correspondent aux espérances des citoyens qui vivent sur ces territoires, et si les choix faits par votre administration et les collectivités territoriales que vous accompagnez sont les plus pertinents et les plus efficients. A cette fin, il conviendrait donc de vérifier, avant que des verdicts irrémédiables soient rendus, que tout projet d'un nouvel et ambitieux équipement culturel s'inscrive à la fois dans un plan raisonné d'urbanisme et d'aménagement du territoire tout en préservant les aspects patrimoniaux qui s'y trouvent. Il nous semble qu'en procédant ainsi, le souhait du Président de la République qui, il y a quelques jours, prônait la démocratie participative pour tout grand dessein local concernant la population, serait mieux respecté. (Voir série de photos en annexe 1)

Mais, malheureusement, ce n'est pas cette démarche qui a été mise en œuvre à Bourges ; la conséquence directe en est qu'aujourd'hui un mécontentement grandissant s'empare d'une bonne partie de la population berruyère bien loin de s'approprier un projet qui n'aura du XXIe siècle que le nom ; la meilleure preuve en est fournie par le succès croissant des trois pétitions lancées sur ce sujet :

• Septembre 2012 première pétition : 1000 signatures

• Décembre 2013, seconde pétition : 2000 signatures

• Actuellement, une troisième pétition en cours : elle a dépassé le nombre de 7000 signatures (internet 3725 + papier 3281 Voir auteurs et détails de ces trois pétitions en annexe 2)

Cette troisième pétition, dont le nombre de signatures ne cesse de croitre de jour en jour, a été émise par les collectifs citoyens et les associations qui sont signataires de cette lettre. Nous voulons vous dire ici que nous représentons des citoyens de toutes opinions et que le caractère collectif de notre démarche ne saurait être en aucune façon assimilé, soutenu ou « récupéré » au travers des quelques positions de formations politiques qui commencent aujourd'hui à s'inviter à ce débat.

En même temps, nous voudrions vous informer que, depuis le lancement de cette pétition, l'ensemble des formations politiques républicaines sont unanimes pour reconnaître - comme elles l'ont fait en particulier lors du conseil municipal de Bourges du 28 novembre dernier - que <u>ce dossier a été conduit d'une façon désastreuse et opaque.</u> Ce qui nous pousse à adresser copie de la présente au Président de la Commission Nationale du Débat Public.

Sans la mobilisation des citoyens et l'écoute du représentant de l'Etat qui nous a reçus dans les meilleurs délais, l'abattage de 82 arbres d'un espace boisé remarquable, aurait déjà eu lieu en toute illégalité.

Comme nous le soulignons en adressant également copie de cette lettre à Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes, il nous paraît utile de rappeler_que, bien avant que nous assistions à la radicalisation de ce débat, des voix avaient tenté de se faire entendre auprès des différentes autorités en charge de la gestion de ce dossier. (Voir annexe 3 composition de nos commissions de travail) Ces voix affirment, documents et chiffres à l'appui, que d'autres alternatives sont possibles. (voir annexe 4 comparatifs budgétaires).

C'est ainsi que la présentation du nouveau projet au conseil municipal par Monsieur le Maire, illustrée de quatre plans, sans aucune notion d'échelle nous permettant de juger de l'impact sur un paysage et un site qui, il n'y a pas si longtemps était classé « espace boisé remarquable » nous conforte dans l'idée que ce projet reste - comme il l'est depuis le début - dans une opacité inadmissible pour la population berruyère. De même, dans l'entretien qu'il a accordé ce 5 décembre au quotidien le Berry Républicain, Monsieur Pascal Blanc maire de Bourges, entend lancer le chantier de fouilles archéologiques dès le mois de décembre, et affirme *que « s'il faut faire appel aux forces de l'ordre, il faudra le faire »*. Alors que nous sommes en quête d'apaisement, de tels propos ne sont pas de nature à apporter de la transparence et de la sérénité à un dossier qui en a de plus en plus besoin.

Au regard de ces différents éléments, nous avons saisi dès hier par un courrier, Monsieur le Maire de Bourges pour lui demander <u>un moratoire de deux mois sur l'abattage des arbres de la place SERAUCOURT.</u> Ce délai devrait permettre :

- L'instauration dans les meilleures conditions possibles d'un grand débat public sur la NECESSITE OU NON d'un nouveau bâtiment pour la maison de la Culture, et sur SON EMPLACEMENT concerté ;
- L'établissement d'un plan de financement sûr et réaliste de ces équipements.
- La construction, en concertation avec les associations concernées, d'un nouveau skate-parc dans les plus brefs délais. (Voir annexe 5 suppression d'un lieu privilégiant le lien social)

Alors que des bâtiments du XXIe siècle devraient être conçus dans le respect des économies d'énergies, du Développement Durable et d'un bon coût global, le projet lauréat, au vu d'une présentation très sommaire, ne semble pas répondre à ces critères, à commencer par son emplacement. C'est pourquoi, nous prenons également l'initiative d'adresser un courrier à Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, car, pour les associations de Bourges que nous représentons, la question environnementale (voir annexe 8 liste des arbres impactés par le projet). relative à la destruction programmée de 8000m² boisés en centre-ville, la question de l'abandon des pratiques artistiques urbaines, et la ruine amorcée d'un bâtiment historique dont l'architecture et l'emplacement sont exceptionnels, ne constituent qu'une seule et même problématique.

Nous sommes consternés de voir que la décision qu'impose le maire de Bourges à ses administrés, n'est ni conforme à la convention d'Aarhus du 25 juin 1998 concernant l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement ratifiée par la France en 2002, ni respectueuse de la Charte de l'arbre adoptée en 2012 par la Ville de Bourges afin d'intégrer celui-ci dans sa politique de développement durable, ni permise dans la zone tampon déterminant le périmètre sensible autour de la Cathédrale de Bourges classée au Patrimoine de l'UNESCO (voir annexe 6 détail de ces différentes prescriptions).

Nous affirmons clairement que nous sommes pour une maison de la culture à Bourges, mais pas n'importe où, pas n'importe comment et pas à n'importe à quel prix. (Voir annexe 7 sur les coûts induits pour les activités culturelles à Bourges)

C'est pourquoi, face à une telle opacité et devant cette situation et ce sentiment de gâchis à la fois humain et financier, nous adhérons pleinement à la démarche de Monsieur le président du Conseil général du Cher auprès de vous-même, Madame la Ministre. Si cette proposition visant à mettre en œuvre « dans les meilleurs délais, le principe d'une mission d'étude, confiée à des inspecteurs généraux du ministère de la culture s'engageant à examiner toutes les facettes et toutes les propositions – ancien et nouveau site – programme, coût, etc de manière incontestée et incontestable », était acceptée, nous serions, pour ce qui nous concerne, tout à fait disposés à participer et à être entendus dans le cadre de cette mission d'étude. Partageant l'analyse de Monsieur François Bonneau, Président de la Région Centre, elle aussi impliquée dans le financement de ce projet, lorsqu'il déclare qu' « il ne faut pas qu'un grand projet culturel soit source de confrontation », nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Avec notre gratitude pour l'attention que vous ne manquerez pas de porter à notre requête, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre considération très respectueuse.

Signatures des collectifs regroupés dans LUTTES-SERAUCOURT – 110 rue Charlet 18000 – BOURGES

luttes.seraucourt@gmail.com

- > Association des amis de la Maison de la Culture
- Collectif pour un projet alternatif Maison de la Culture
- Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978.
- > Association KI-6-col'
- Groupe MACU de Bourges
- > Nature 18
- Comité Bourges Ta Zad
- > Les Incroyables Comestibles
- Berry'ing
- Mon Cher Vélo

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Grande Arche Tour Pascal A et B 92055 Paris-La-Défense Cedex

Bourges, le 15 décembre 2014.

Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,

Nous connaissons et apprécions votre engagement de longue date pour la démocratie participative aujourd'hui prônée par le Président de la République. Nous savons votre ministère particulièrement attentif aux situations de crise actuellement en jeu sur certaines parties du territoire (Notre Dame des Landes, barrage de Sivens, Roybon...). Au-delà des spécificités de chacune de ces situations, un ingrédient commun cristallise la contestation : le refus des citoyens de se voir imposer un bouleversement sensible de leur environnement sans avoir été associés à l'identification des enjeux, sans réflexion partagée sur les impacts de tel ou tel projet ; en bref, c'est un sentiment de captation de l'intérêt général au bénéfice d'intérêts particuliers qui alimente le mécontentement.

Un autre front de contestation, larvée pendant de longs mois, s'est ouvert au cœur de la ville de Bourges entraînant désormais déchirements et risques d'explosion. Il s'agit d'un projet de construction d'une « Maison de la Culture dite du XXIe siècle » conçu et porté par M. Serge Lepeltier, maire de Bourges jusqu'aux dernières élections municipales et ancien ministre de l'écologie ; ce projet, soutenu par quelques personnalités des milieux culturels, fut brutalement annoncé en février 2013 alors qu'avait été actée la réhabilitation de la Maison de la Culture historique et emblématique, l'une des toutes premières de France, inaugurée en 1963 par le Général de Gaulle et André Malraux. Cette maison qui a accueilli nombre de personnalités éminentes, dont vous-même, Madame la Ministre, est chère au cœur des Berruyers.

Ce projet de reconstruction sur un autre site, soutenu dit-on par Madame la Ministre de la Culture et de la Communication à laquelle du reste nous nous adressons également (copie du courrier joint) génère un climat délétère dans une ville en déclin.

L'enjeu aujourd'hui porte sur la décision prise par le maire nouvellement élu, M. Pascal Blanc, de s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur et de renoncer définitivement à la rénovation de l'ancien site historique, symbole culturel et géographique essentiel dans le paysage urbain pour y substituer un projet de construction flou dans sa conception et aléatoire quant à son financement. Les travaux préparatoires nécessitent la destruction d'un espace encore classé il y a peu « espace boisé remarquable ». La ville de Bourges, ancienne Avaricum, recèle dans son sol de très nombreux vestiges et aucun chantier ne se déroule sans fouilles archéologiques préalables. C'est ainsi que le maire actuel, sans avoir donné la moindre certitude sur le financement du projet, estimé à l'heure actuelle à 36 millions d'€uros sans compter les six millions déjà engloutis dans la destruction partielle de l'ancien site, a décidé pour qu'il soit procédé à ces fouilles, de faire abattre les arbres de l'esplanade Séraucourt, haut lieu des manifestations populaires et intergénérationnelles, sans même avoir sollicité les autorisations règlementaires (proximité de la cathédrale, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO...).

Ce passage à l'acte, brutal et illégal, a agrégé la contestation et réuni nombre d'associations pour constituer le collectif auteur du présent courrier ; une pétition a rassemblé en peu de jours 6500 signatures.

Il n'y a aucune ambiguïté sur la volonté commune de voir la culture redevenir centrale dans la réflexion sur l'avenir de Bourges; il faut une Maison de la Culture, mais pas n'importe où, pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix. Il faut une Maison de la Culture ouverte à toutes les cultures et à tous les citoyens. Nos élus, représentant les collectivités territoriales participant au financement du projet, affichent une unanimité de principe pour affirmer la nécessité d'un tel bâtiment dédié à la création artistique, mais divergent sur la manière d'y parvenir. C'est ainsi que le président du conseil général du département du Cher, dans un souci d'apaisement, s'est adressé à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication en lui demandant de diligenter « une mission d'études confiée à des inspecteurs généraux du ministère de la Culture, s'engageant à examiner toutes les facettes et toutes les propositions, qu'elles concernent l'ancien site historique ou le nouveau projet (coûts, programmes, etc...) et rendent un avis incontesté et incontestable ». Nous adhérons pleinement à cette démarche dont nous appelons de nos vœux la mise en œuvre, en élargissant cette demande à une mission interministérielle comprenant un représentant de vos services.

Cette demande nous paraît hautement justifiée tant l'impact du projet, géré depuis le début d'une manière calamiteuse, retentira sur l'environnement urbain, sans réflexion sur les circulations, les aménagements récents et coûteux qui ornent déjà le centre-ville et où s'élèvera, symbole de l'impéritie, la ruine du bâtiment historique à la façade protégée au titre des Monuments Historiques. Cette situation provoque incompréhension, frustration et colère ; elle nous conduit à solliciter votre intervention pour redonner du sens à l'action publique.

Vous exprimant notre gratitude pour l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier qui aurait dû faire l'objet d'une large concertation pour fédérer et non diviser, nous vous prions, Madame la Ministre, de croire en l'expression de notre respectueuse considération.

Signatures des collectifs regroupés dans LUTTES-SERAUCOURT – 110 rue Charlet 18000 – BOURGES

luttes.seraucourt@gmail.com

- > Association des amis de la Maison de la Culture
- > Collectif pour un projet alternatif Maison de la Culture
- > Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978.
- Association KI-6-col'
- Groupe MACU de Bourges
- > Nature 18
- Comité Bourges Ta Zad
- > Les Incroyables Comestibles
- Berry'ing
- Mon Cher Vélo

Pièces jointes = Lettre à Madame la Ministre de la culture et de la communication du 15 décembre + annexes 1 à 8

Commission Nationale du Débat Public 244, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Bourges, le 15 décembre 2014.

Monsieur le Président de la Commission Nationale du Débat Public

Nous faisons appel à votre sagacité et souhaiterions bénéficier de votre avis quant aux modalités de gestion et de mise en œuvre du projet de construction d'une nouvelle Maison de la Culture à Bourges.

Notre Maison de la Culture, inaugurée en 1963 par le Général de Gaulle et André Malraux, reste un symbole historique fort, tant au niveau de la ville qu'au niveau national en sa qualité de première Maison de la Culture de France, et de plus, héritière d'un bâtiment dédié à la Maison du Peuple, dont la façade est classée à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'enjeu aujourd'hui porte sur la décision prise de renoncer à la rénovation du site actuel et le choix de dévaster un espace encore classé il y a peu « *espace boisé remarquable* », et d'amputer un parking gratuit situé en proximité du centre ville.

L'ancrage historique de « l'institution Maison de la Culture » dans la vie collective locale et l'appropriation de ce lieu par les habitants, auraient pu être l'occasion d'étudier ce projet de nouvel espace en associant les citoyens, les usagers, les acteurs culturels et le réseau associatif qui, tous, contribuent à faire vivre la dynamique culturelle locale.

Au lieu de cela, les maires successivement en charge du projet, ont verrouillé l'information et le dialogue.

C'est ainsi que le projet architectural, retenu par la Commission d'appel d'offres, et présenté au Conseil municipal du 28 novembre dernier, nous amène à constater l'absence d'informations sur :

- le résultat des fouilles menées sur le site actuel conduisant à l'abandon du site,
- l'impact de la construction sur le nouveau site ; destruction programmée des 8 000 m2 du site boisé remarquablement situé à proximité du cœur historique de Bourges ; l'abattage de 82 arbres prévu a été reporté en raison de notre occupation des lieux et en l'absence de démarche auprès de l'architecte des Bâtiments de France dont l'avis aurait dû être préalablement requis,
- la performance énergétique du nouveau bâtiment qui présente une surface vitrée particulièrement importante,
- le plan de financement, y compris le coût à prévoir pour l'entretien du bâtiment actuel en grande partie démoli, qui doit être consolidé, puisque classé,

A cela s'ajoute le doute sur la viabilité de certains espaces qui semblent présenter une superficie réduite pour la destination proposée (exemple : 100m2 pour une salle d'exposition),

Vous trouverez toutes précisions nécessaires dans le dossier ci-joint adressé à Madame Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, avec copie transmise à Madame Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

La situation d'affrontement que nous connaissons aujourd'hui résulte directement de cette attitude de blocage des autorités municipales responsables du projet. Alors que l'attachement à la Maison de la Culture de Bourges est partagé par tous, si aucun pas n'est fait pour faciliter le dialogue et l'écoute, ce déni de démocratie risque de conduire à une tragédie, compte tenu de la détermination des partisans de chacun des sites.

La Commission que vous présidez ayant pour rôle « ...d'informer les citoyens et de faire en sorte que leur point de vue soit pris en compte dans le processus de décision : donner la parole et la faire entendre », nous vous demandons de bien vouloir considérer notre requête.

La Maison de la Culture de Bourges, en tant qu'équipement culturel, entre dans son champ de compétences et relève d'une procédure de concertation avec les habitants; nous en déduisons que la gestion de ce projet sur la période passée, constitue un véritable contre-exemple en matière d'écoute et de prise en compte de la parole citoyenne.

Nous acceptons l'idée d'une mission d'inspection telle que sollicitée par Monsieur Jean-Pierre Saulnier, Président du Conseil Général, auprès de Madame la Ministre de la Culture et de la Communication. L'importance de ce projet, certes très local, mais néanmoins d'intérêt national, de la parole du maire lui-même, et compte-tenu de sa charge historique, justifie, de notre point de vue, la constitution d'une équipe d'inspection transversale et pluri professionnelle.

Pour garantir la mise en œuvre d'une réelle concertation, nous sollicitons la participation de votre Commission nationale à cette mission dont nous attendons qu'elle réunisse des compétences en matière de culture, d'écologie, et de gestion.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à la situation difficile dans laquelle se trouve ce projet, qui aurait dû être plus fédérateur que diviseur, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très respectueuse considération.

Signatures des collectifs regroupés dans LUTTES-SERAUCOURT - 110 rue Charlet 18000 - BOURGES

luttes.seraucourt@gmail.com

- > Association des amis de la Maison de la Culture
- > Collectif pour un projet alternatif Maison de la Culture
- > Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978.
- Association KI-6-col'
- Groupe MACU de Bourges
- Nature 18
- Comité Bourges Ta Zad
- > Les Incroyables Comestibles
- Berry'ing
- Mon Cher Vélo

Pièces jointes = Lettre à Madame la Ministre de la culture et de la communication du 15 décembre + annexes 1 à 8

Monsieur le Président Chambre Régionale Des comptes Centre, Limousin 15 Rue d'Escures BP 2425 45032 ORLEANS CEDEX

Bourges, le 15 décembre 2014.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, pour information, copie de la lettre que nous venons de transmettre à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la situation déplorable qui règne au sein de la ville de Bourges au sujet du projet de construction d'une nouvelle Maison de la Culture sur un nouveau site qui est bien loin de faire l'unanimité dans la cité.

Ce projet élaboré sans concertation de la population, au mépris même du respect des procédures administratives légales, n'a pour l'instant fait l'objet d'aucun financement précis. Cependant, Monsieur le Maire de Bourges ayant déjà dépensé près de 7 millions d'euros pour la destruction inutile de l'ancien site historique de la Maison de la Culture, semble décidé à poursuivre ce projet très onéreux, dimensionné pour l'instant à 36 millions d'euros, qui viendra peser lourdement sur l'endettement de la ville.

En espérant que vous voudrez bien prendre en considération le détail de notre argumentation communiquée à Madame la Ministre de la culture, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Signatures des collectifs regroupés dans LUTTES-SERAUCOURT – 110 rue Charlet 18000 – BOURGES

luttes.seraucourt@gmail.com

- Association des amis de la Maison de la Culture
- > Collectif pour un projet alternatif Maison de la Culture
- Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978.
- Association KI-6-col'
- Groupe MACU de Bourges
- ➤ Nature 18
- Comité Bourges Ta Zad
- Les Incroyables Comestibles
- Berry'ing
- > Mon Cher Vélo

Pièces jointes =

- Lettre du 15 décembre 2014 à Madame la Ministre de la culture et de la communication + annexes 1 à 8

Collectifs LUTTES-SERAUCOURT 110, rue Charlet 18000-BOURGES luttes.seraucourt@gmail.com

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO

A l'attention de Madame Petya Totchareva

Centre du patrimoine mondial UNESCO

Bourges, le 15 décembre 2014

7, place Fontenoy 75353 Paris 7 SP

Madame la Directrice Générale,

Nous connaissons votre engagement pour un humanisme qui accorde à chacun sa place afin de participer effectivement au destin collectif et de collaborer à un projet qui lui tient à cœur.

Aujourd'hui, à Bourges, c'est l'exact opposé que nous vivons.

La Maison de la Culture de Bourges (MCB) qui fut non seulement la première en France mais encore inaugurée en 1963 par le Général de Gaulle et Malraux, cette Maison historique chère au cœur des Berruyers, devait être rénovée pour répondre aux normes et aux exigences contemporaines. On aurait pu s'attendre à ce que cette réhabilitation fût engagée dans la concertation des citoyens et de tous les acteurs culturels, sans omettre, évidemment les architectes et les urbanistes.

En réalité, cette opération qui aurait dû être exemplaire, en se fondant sur une réflexion pluridisciplinaire en large concertation avec la population, demeure d'une inadmissible opacité depuis décembre 2009, date à laquelle le Conseil Municipal avait pourtant voté la réhabilitation de la MCB-site historique.

En 2013 la municipalité –sans aucune démonstration ni explication – décréta l'impossibilité de réhabiliter ce site historique; et le maire actuel présente aujourd'hui le projet lauréat de l'architecte désigné sur concours, projet pompeusement appelé « Maison de la Culture du XXIe siècle »(!).

Or, ce projet ne semble répondre ni à une recherche de cohérence urbanistique ou environnementale, ni aux impératifs liés à la préservation du patrimoine historique et naturel très riche à Bourges. En particulier, son implantation pose problème .

En effet, comme vous le savez, la cathédrale Saint-Etienne de Bourges a eu le privilège d'être inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1992. Or, c'est dans la zone tampon, définitivement circonscrite en 2013, que se trouve le projet en question, d'une architecture semblant -de prime abord- plutôt commune, et se souciant fort peu de détruire un des poumons verts de la ville (inscrit pour partie dans ladite zone), en s'implantant sur une zone arborée depuis la fin du XIXe siècle, encore classée il y a peu « espace boisé remarquable ». Ce projet, qui plus est, est à quasi distance de la façade du site historique de la Maison de la Culture et du château d'eau du Second Empire, tous deux protégés au titre des monuments historiques (ISMH).

Brutalement, le 3 novembre 2014, devait commencer l'abattage des arbres de l'espace précité, afin de pouvoir mener les fouilles préventives, et ce , sans même prendre la peine de demander à l'Architecte des Bâtiments de France l'autorisation d'y procéder (conformément au Code français du patrimoine) !

Collectifs LUTTES-SERAUCOURT 110, rue Charlet 18000-BOURGES luttes.seraucourt@gmail.com

Heureusement, dans le même temps, de nombreux citoyens se sont spontanément et immédiatement mobilisés pour faire entendre à nos édiles locaux que la piste de réhabilitation du site historique devait être réexaminée, ce qui épargnait à la zone prévue d'être déboisée.

Un collectif - fondamentalement apolitique - s'est constitué « Luttes Séraucourt », fédérant de simples citoyens et diverses associations nationales et locales. La dernière pétition proposée collecte à ce jour 7 000 signatures, dont celles d'une écrasante majorité de Berruyers. Le collectif citoyen préconise que soient réexaminées toutes les possibilités offertes par le site historique, ce qui n'avait pas été le cas lors de la première étude, et qui avait conduit à son abandon.

Jusqu'à ce jour, l'occupation du site 24/24h. a empêché l'abattage des arbres, et reculé d'autant le funeste projet.

Dans l'urgence, le présent courrier a pour but de vous alerter,

- pour sauvegarder le patrimoine historique et environnemental de la cathédrale par la destruction de 8 000 m² remarquablement boisés en centre-ville,
- pour empêcher la ruine d'un bâtiment symboliquement première Maison de la Culture en France, point d'orgue du centre-ville au point culminant de la Ville...,

en fait, d'énoncer quelques-uns des arguments qui accompagnèrent le classement au Patrimoine mondial

Vous trouverez ci-joint le dossier développant notre argumentaire, annexé au courrier que nous transmettons à :

- Madame la Ministre de la Culture et de la Communication,
- Madame la Ministre de l'environnement, du développement durable et de l'énergie,
- Monsieur le Président de la Commission Nationale du Débat Public,
- Monsieur le Président de la Chambre régionale des Comptes.

Ce projet concerne-t-il vos Services au titre de l'inscription de notre cathédrale au Patrimoine mondial de l'UNESCO et de sa zone tampon ?

Vous remerciant de l'attention bienveillante que vous voudrez bien porter à notre requête, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de notre parfaite considération.

- Association des amis de la Maison de la Culture
- > Collectif pour un projet alternatif Maison de la Culture
- Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique depuis 1936 et agréée pour la protection de l'environnement depuis 1978.
- > Association KI-6-col'
- Groupe MACU de Bourges
- ➤ Nature 18
- Comité Bourges Ta Zad
- > Les Incroyables Comestibles
- Berry'ing
- Mon Cher Vélo

Collectif Luttes Séraucourt

Bourges, le 6 mai 2015

110, rue Charlet

18000 Bourges

<u>luttes.seraucourt.bourges@gmail.com</u>

Monsieur Pascal Blanc

Maire de Bourges

Objet: Remise pétition

Demande de rendez-vous

Monsieur le Maire,

Vous avez lancé une consultation concernant le devenir du site historique de la MCB. Par cette pétition, plus de 10 000 usagers de Bourges vous donnent leur réponse :

La Maison de la culture!

Est-il concevable de mettre 36 millions d'€ TTC dans une nouvelle construction qui fait si peu consensus, alors qu'il est possible de reconstruire sur le site historique pour une somme plus modique, à la satisfaction du plus grand nombre ?

Nous réaffirmons, comme vous, notre désir de voir avancer le dossier MCB, dans l'intérêt de la ville.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous accorder un entretien pour vous présenter un exemple d'avant-projet qui démontre la faisabilité d'un équipement de qualité sur le site originel.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Collectif Luttes Séraucourt

Communiqué (19 décembre 2014)

Eloignés de la vie politique berruyère depuis plusieurs années, et n'ayant pas souhaité nous exprimer pendant la récente campagne des Municipales, nous pensons aujourd'hui, qu'il est de notre responsabilité de faire connaître notre avis sur le projet contesté de la Maison de la Culture.

Nous assistons à un véritable affrontement, qui suscite l'inquiétude des habitants de Bourges et de son agglomération. Comme ils l'ont fait dans une pétition réunissant plus de 7000 signatures, nombre d'entre eux nous expriment quotidiennement leur malaise. Nous les comprenons bien et partageons leurs interrogations.

L'évolution du coût du projet, non encore stabilisé, et bien loin d'être financé, s'avère particulièrement inquiétant au regard du niveau élevé de l'endettement de la ville.

Les travaux en cours, ou nécessaires sur les bâtiments existants (Hôtel Dieu, Calvin...) ainsi que les constructions récentes d'équipements culturels (Auditorium et Hublot), que nous avons réalisées, pourraient permettre d'envisager d'une part la décentralisation de manifestations culturelles dans les quartiers, et d'autre part de privilégier un projet raisonnable intégrant la réhabilitation du site historique, auquel tant de Berruyers demeurent attachés.

Le site envisagé pour le projet de la Maison de la Culture du XXIè siècle présente l'inconvénient de détruire 8000m2 d'espaces verts et va obérer l'utilisation conviviale et festive qui en est faite aujourd'hui. Si on y intègre les 2000m2 sur quatre étages de l'ancienne école de musique, l'ancien site a le mérite de mieux correspondre à la fonction d'une Maison de la Culture.

Si Bourges est classée ville d'Art et d'Histoire, elle le doit à la fois à la cathédrale inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et à la Maison de la Culture, première en France, inaugurée par le Général de Gaulle et André Malraux.

Roland Chamiot

Paul-André Aubrun

Ancien Maire de Bourges

Ancien adjoint au Maire de Bourges, chargé de l'urbanisme, MCB ■ Philippe Gitton, l'ancien adjoint, sort du bois de Séraucourt

« Une étude chiffrée sur site »

Avec le départ de Monin des Marronniers et l'arrivée de services de la ville et de l'agglo, l'ex-adjoint à la culture Philippe Gitton estime que les cartes sont rebattues dans le dossier MCB. Pourquoi ? Il s'en explique.

Benjamin Gardel

benjamin.gardelg:centrefrance.com

izarrement, Philippe Gitton, adjoint à la culture pendant treize ans de Serge Lepeltier, d'ordinaire si bayard, n'était pas sorti du bois de Séraucourt depuis longtemps pour réaffirmer son soutien à la construction d'une nouvelle Maison de la Culture.

« J'ai regardé ça d'un peu loin ces derniers mois. avoue-t-il. Mais quand je vois Olivier Atlan (le directeur de la MCB, N.D.L.R.) en prendre plein la tronche sur les réseaux sociaux, la municipalité se foutre de la gueule du monde en ouvrant une boîte à idées, sorte de



concours Lépine pour savoir ce que l'on fait de cette coquille vide sur le site historique sachant qu'il n'y a pas d'argent, et les Berruvers se déchirer autour d'un projet qui devrait être fédérateur, cela m'agace. »

L'ancien adjoint UMP, favorable dans un premier temps à une nouvelle

MCB, est d'autant plus irrité qu'il estime que « les cartes ont été redistribuées et que la mairie fait comme si tout était bouclé ».

La carte qui pourrait changer la donne et mériterait d'être mise sur la table se nomme Monin. « Avec son départ à l'échangeur (notre édition du 19 novembre 2014) et un site des Marronniers repris par mairie et agglo, l'entreprise débloque tout. Car il faut savoir qu'initialement Serge Lepeltier souhaitait que les services de la ville s'installent dans l'ancienne école de musi-

que qui, désormais, peut servir à une reconstruction sur site, soit 2,000 m2 de plus. »

Aujourd'hui, Philippe Gitton ne demande pas l'abandon d'un projet « Maison de la Culture qui architecturalement parlant n'a rien de révolutionnaire ». Juste une « étude chiffrée » pour savoir combien coûterait « la deuxième option redevenue possible », « Il n'y a rien d'irréversible et puis rien ne nous dit que la région va engager 6 millions d'euros avec des élections en décembre, explique-til. Autant profiter de ce temps pour chiffrer le montant de ces travaux. Je n'ai pas la réponse, personne ne l'a, mais on ne peut pas l'occulter. »

Un référendum

Philippe Gitton va plus loin. Dans l'hypothèse où une reconstruction sur site nécessiterait un budget « similaire ou s'approchant » de celui d'une nouvelle MCB estimée à 36 millions d'euros, l'exadjoint demande un référendum : « Ca, c'est de la consultation. De la vraie. Pas comme celle que fait semblant de faire le maire. »

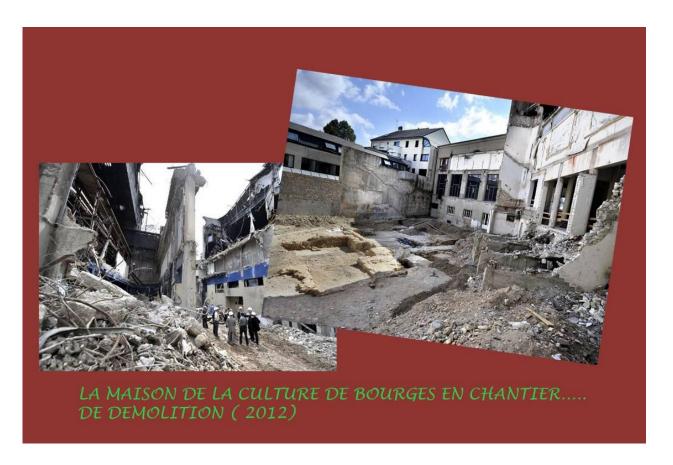


« Les Berruyers se déchirent autour d'un projet qui devait être fédérateur. »

PHILIPPE GITTON Ex-adjoint à la culture.

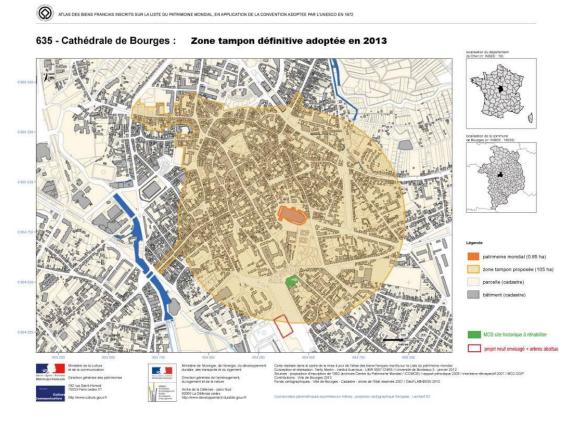


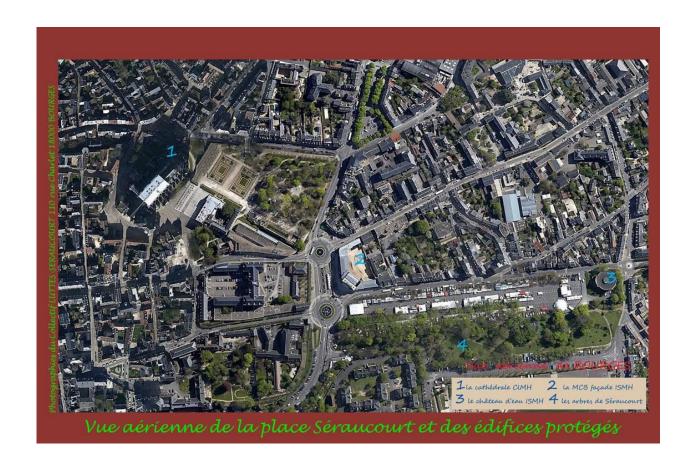


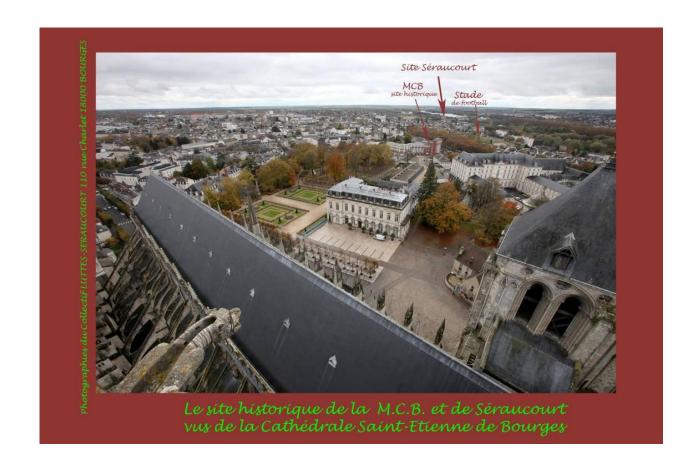












Collectifs LUTTES-SERAUCOURT 110, rue Charlet 18000-BOURGES <u>luttes.seraucourt@gmail.com</u>



